



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2024

Coupes budgétaires : l'école n'en peut plus !

Depuis l'annonce fin février de près de 700 millions d'économie à faire sur son budget pour 2024, le ministère de l'Éducation nationale peine à trouver les sommes réclamées par Bercy. SUD éducation dénonce ces mesures d'économie : comme toujours, le gouvernement ne touche pas aux profits des riches. Entre juin 2022 et juin 2023, les onze plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices, soit une hausse de 57% par rapport à la période 2018-2021. Le gouvernement choisit de faire peser sa politique d'austérité budgétaire sur les services publics et en particulier sur l'école quand il dépense sans compter pour l'apprentissage et le soutien financier à de grands groupes privés.

Ces annonces de coupes budgétaires interviennent dans un contexte de tensions très fortes dans l'Éducation nationale avec le passage en force du ministère sur sa réforme "Choc des savoirs" contre laquelle les personnels expriment très fortement leur opposition.

L'annonce brutale de la révision de la somme d'heures supplémentaires effectives (HSE) allouée aux EPLE jusqu'à la fin de l'année et l'an prochain a mis le feu aux poudres puisque des collègues s'inquiétaient de ne pas être rémunérés pour leur travail et de nombreux dispositifs d'aide aux élèves se trouvaient mis en danger. Face à un tel esclandre, le ministère a dû reculer et rétablir les enveloppes allouées. Néanmoins, l'annulation des crédits des HSE représentait 130 millions d'euros d'économie, qui restent à trouver à présent pour le ministère de l'Éducation nationale s'il veut se conformer aux injonctions de Bercy.

Lors du CSA ministériel du 7 mai, les organisations syndicales ont interrogé le ministère sur les postes qui subiront les effets de ces coupes budgétaires.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Pour l'instant, les économies portent sur les programmes "Vie de l'élève", "Enseignement scolaire public du premier degré", "Enseignement scolaire public du second degré", "Enseignement privé du premier et du second degrés", "Soutien de la politique de l'éducation nationale", "Enseignement technique agricole". Les leviers d'économie hors masse salariale portent sur l'enseignement scolaire et le soutien à la politique éducative, sur des économies sur l'immobilier et l'informatique, sur le transfert des AESH sur le budget de la masse salariale avec leur passage en CDI.

On peut craindre une baisse du volume des HSE à la rentrée 2024 qui ne se traduira pas, comme le revendique SUD éducation, par une transformation de ces heures en heures postes mais par leur diminution au profit du dispositif Pacte avec des ajustements réglementaires (sécabilité de la première part dans le second degré pour les remplacements de courte durée et rémunération via le Pacte des référents harcèlement dans le premier degré).

De même, le ministère regarde de très près les crédits alloués à l'action sociale en faveur des personnels pour y faire des coupes prochainement, alors même que ce budget est très faible au regard du nombre de personnels. Or le nombre de personnels bénéficiaires de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (Gipa) a augmenté de 37% entre 2021 et 2022. SUD éducation ne cesse d'alerter sur la paupérisation des agents, qui nuit directement à leur possibilité de se soigner, se loger, se nourrir et se déplacer. La paupérisation des agent·es aggrave également l'attractivité des métiers de l'éducation.

Le ministère envisage également le plafonnement du budget du SNU à 120 millions d'euros dans le cadre des économies demandées, ce qui aurait pour conséquence de passer la durée des séjours de 12 à 10 jours. SUD éducation revendique l'abandon du SNU et le redéploiement des sommes engagées pour des dépenses qui seront utiles au service public d'éducation.

SUD éducation a exprimé son inquiétude quant au devenir de la réforme de la formation initiale lors de ce CSA. Le passage du concours à bac+3 est une avancée encore faut-il que la réforme soit mise en oeuvre dans des conditions qui permettent la concertation et respectent les conditions de travail des personnels des Inspe et qu'elle soit financée.

Or, à l'heure actuelle, le ministère est incapable d'indiquer comment sera financée cette réforme pourtant coûteuse.

Pour SUD éducation, la transparence budgétaire est une condition indispensable du dialogue avec les organisations syndicales. L'opacité budgétaire ne fait qu'amplifier la colère face aux coupes budgétaires qui sont opérées : l'école manque de tout. Le gouvernement doit cesser de faire des économies sur son dos.

C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels à manifester massivement pour la défense de l'école publique et contre le Choc des savoirs le 25 mai avec l'ensemble de la communauté éducative.